

## Séance du 15 juillet 2020 - 20 h 00

L'an deux mil vingt, le quinze juillet à 20 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 06 juillet 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick ORTH, Maire.

Etaient présents : Mmes Mrs PETIT Christian - BRANGER Michaël (adjoints) – BELZACKI Catherine – WONG Sylvette – SAUVIAT Patrick – ETIENNE Corinne – GEVRIL Didier – BORDEZ Sophie

Absents excusés : Mrs DESNOS Gérard - FONTAINE Dominique

Mme Corinne ETIENNE a été désignée secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion précédente.

### **2020-27 – Création d'une régie de recettes**

Considérant l'organisation par la mairie d'un repas champêtre en préambule du feu d'artifice, il est nécessaire de mettre en place une régie de recettes, permettant l'encaissement des recettes.

Le Conseil municipal à l'unanimité,

- Décide la création d'une régie de recettes
- Autorise Monsieur le Maire à constituer une régie communale en application de l'article L 2122-22 al.7 du code général des collectivités territoriales selon les conditions suivantes :
  - o siège : Mairie – 6 route d'Ervauville – 45320 Foucherolles
  - o encaissement des ventes de boissons et repas
  - o recouvrements en numéraire et chèques
  - o recettes perçues contre tickets
  - o fonds de caisse d'un montant de 300 €
  - o montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver : 15 000 €
  - o versement des encaisses auprès du comptable public
- Autorise Monsieur le Maire à nommer un régisseur titulaire et éventuellement un régisseur suppléant, après avis du comptable public
- Dit que ces régisseurs ne percevront pas d'indemnité
- Charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires pour la création de cette régie.

### **2020-28 – Repas champêtre – tarifs**

Le conseil municipal établit les tarifs suivants à l'occasion du repas champêtre en préambule du feu d'artifice du 8 août 2020

- Frites : 2 €
- Frites / 2 saucisses ou 2 merguez : 4 €
- Frites / andouillette : 6 €
- Part de gâteau : 1 €
- Bière pression : 1.50 €
- Bière bouteille : 2 €
- Vin rosé ou rouge – bouteille : 5 €
- Vin rosé ou rouge – verre : 1 €

- Boissons sans alcool (hors eau) – canette : 1 €
- Eau plate – grande bouteille : 1 €
- Eau plate – petite bouteille : 0.50 €
- Café : 0.50 €

### **Organisation du feu d'artifice**

La déclaration du feu d'artifice a été déposée en Sous-préfecture de Pithiviers. L'annulation de la manifestation par les autorités administratives peut avoir lieu jusqu'au jour même.

Le conseil municipal organise la soirée du feu d'artifice : répartition des postes, fourniture de bois, de charbon de bois, devis, commandes et achats, préparation, musique à voir, tables et bancs, gestes barrières à définir... Affiches et flyers à réaliser.

En cas d'annulation, selon la date de cette décision, les fournisseurs peuvent ou non annuler les commandes.

### **2020-29 – Délégués EPAGE du bassin du Loing**

Le conseil municipal désigne :

- M. PETIT Christian – délégué titulaire
- M. ORTH Patrick – délégué suppléant

pour représenter la commune de Foucherolles au sein de l'EPAGE (établissement public d'aménagement et de gestion des eaux) du bassin du Loing.

### **Affaires diverses**

#### Cession du chemin rural

L'acte a été signé chez le notaire le 10 juillet. Le paiement de 1 692 € a été reçu ce jour par la trésorerie de Courtenay.

#### Conseil communautaire

Les élections du président et des vice-présidents auront lieu le 17 juillet. M. le Maire informe les élus de la possibilité de participer aux commissions.

#### Travaux du logement

Suite aux renseignements reçus du juriste, l'intervention d'un architecte pour les travaux du logement n'est pas obligatoire, un maître d'œuvre peut suivre ces travaux.

M. Sidoli, maître d'œuvre, a effectué une première visite du logement. Il propose des travaux en deux phases, afin de maintenir les locaux de la mairie exploitables, sans installation dans de locaux temporaires (à voir si cela est envisageable et confortable). Il estime une durée de travaux sur 3 mois, pour un coût de 38 000 €, plus honoraires de 5 000 €.

M. Danchot, maçon, a effectué une visite également, pour avis. Un devis pourra lui être demandé.

Le Département du Loiret accompagne les élus dans différents domaines, par le biais de CAP Loiret (Conseil Accompagnement Projet). Un conseiller en bâtiment viendra le 3 août à 9h30 pour effectuer une visite et nous apporter assistance.

#### Sécurité routière

Le dossier de demande de subvention pour l'installation de coussins berlinois route des Papillons a été déposé auprès des services du Département du Loiret, et déclaré complet. Il est cependant décidé d'attendre l'accord de subvention (septembre ou janvier), et la fin des moissons, avant d'entreprendre ces travaux.

### Redevance d'occupation des sols

Orange verse une redevance d'occupation des sols en fonction des artères aériennes (12.4 km) et des artères en sous-sol (7.995 km). Cette redevance n'a pas été perçue depuis plusieurs années. Un rattrapage sera effectué depuis 2016 (environ 4 900 €).

### Réunion avec le bureau de l'association du Bois des Hayets

Une réunion a eu lieu avec le bureau de l'association du lotissement du Bois des Hayets à 19h. Il a été évoqué le déplacement de l'arrêt de car pour le SIIS d'Ervauville, du Bourg de Foucherolles au Bois des Hayets, afin de gagner du temps et des kilomètres. Il a également été évoqué la reprise éventuelle des routes.

### Tapage nocturne

Il a été noté du tapage nocturne à plusieurs reprises chez des particuliers. Dans ces cas, il est demandé de prévenir directement la gendarmerie, qui interviendrait si 3 personnes différentes les interpellent.

### Syndicat des eaux

Une réunion du syndicat a eu lieu récemment. Une redevance est à verser au bassin Seine Normandie concernant l'assainissement collectif (130 000 € - 2019 + 50 % de 2020). Des travaux sont à réaliser pour le changement de tubes PVC. Il y a 76 000 € d'impayés d'eau. La compétence eau/assainissement devrait être reprise par la communauté de communes en 2026 (coût de l'étude entre 500 000 € et 700 000 €). L'élection du président et vice-présidents aura lieu le 29 juillet.

### Entreprise aidée

Une entreprise de la commune a reçu une aide de la communauté de communes dans le cadre du soutien aux entreprises touchées par la crise sanitaire du Covid.

### Randonnée pédestre

La mairie organise une randonnée pédestre le 6 septembre prochain, avec 3 parcours de 6 – 11 18 km. Les gestes barrières seront à mettre en application.

La séance est levée à 21h50.

ORTH Patrick	PETIT Christian	BRANGER Michaël	BELZACKI Catherine
DESNOS Gérard Absent excusé	WONG Sylvette	SAUVIAT Patrick	ETIENNE Corinne
FONTAINE Dominique Absent excusé	GEVRIL Didier	BORDEZ Sophie	